

Arrêté n ° 251001FC

Portant sur la composition du jury de VES de l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard

Le directeur,

Vu l'article L. 712-2 du Code de l'Education ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM ;
Vu le décret 17 °2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu le livre VI du code de l'éducation regroupant les articles R.613-32 à R.613.37 et modifié par décret n°2023-1275 du 27 décembre 2023 ;
Vu la validation de la procédure VES par le Conseil d'administration du 26 septembre 2025 ;
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement intérieur de l'établissement.

Arrête

Article premier

Le jury de Validation des Etudes Supérieures pour le diplôme d'ingénieur spécialité Mécanique se réunira le 16/10/25 à 15heures.

Le candidat est M. Abdelhadi BOUSFIHA.

Le jury sera composé comme suit :

Président du Jury

Sébastien ROTH – Enseignant-chercheur – Responsable de la spécialité mécanique – UTBM

Membres du Jury

Florence TYNDIUK – Directrice aux Formations et à la Pédagogie – UTBM

Corinne MIRABEL – Enseignante – Représentante de la Formation continue – UTBM

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet.

Sevenans, le 01/10/25

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain MONTAVON

